



**Programme des Nations
Unies pour l'environnement**



UNEP



**Organisation des Nations Unies pour
l'alimentation et l'agriculture**

Distr. : Générale
29 juin 2006

Français
Original : Anglais

**Convention de Rotterdam sur la procédure de
consentement préalable en connaissance de cause
applicable à certains produits chimiques et pesticides
dangereux qui font l'objet d'un commerce international
Conférence des Parties
Troisième réunion
Genève, 9-13 octobre 2006**

**Programme de travail et examen du projet de
budget pour l'exercice biennal 2007-2008**

Rapport financier et effectifs du secrétariat

Note du secrétariat

1. A sa deuxième réunion, la Conférence des Parties a, par sa décision RC-2/7 relative au financement et au budget pour l'exercice biennal 2005-2006, reconfirmé sa décision RC-1/17 et décidé de prendre certain nombre de mesures pour faciliter le fonctionnement financier de la Convention.
2. On trouvera dans l'annexe à la présente note le rapport financier et l'examen de la situation du secrétariat en matière d'effectifs. Sauf disposition contraire ou sauf s'il ressort du contexte, le présent rapport porte sur la période allant du 1^{er} janvier 2005 au 30 mai 2006.
3. La Conférence des Parties souhaitera peut-être :
 - a) Prendre acte du rapport;
 - b) Demander aux Parties qui ne n'ont pas encore fait de verser leurs contributions au titre de la Convention dès que possible;
 - c) Demander aux Parties en mesure de le faire de verser des contributions au Fonds d'affectation spéciale de contributions volontaires à des fins déterminées.

Annexe

Rapport financier et effectifs du secrétariat

Introduction

1. La présente note comporte trois sections. La section I intitulée « Généralités » décrit les mesures prises par le secrétariat comme suite à la décision RC-2/7 pour faciliter le fonctionnement financier de la Convention, y compris le soutien financier apporté par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) à la Convention et au secrétariat. La section II intitulée « Rapport financier » récapitule les dépenses au titre du Fonds général d'affectation spéciale et du Fonds d'affectation spéciale de contributions volontaires à des fins déterminées. La section III intitulée « Effectifs du secrétariat » fait rapport sur la situation du secrétariat dans ce domaine.

I. Généralités

A. Soutien financier apporté par le PNUE et la FAO à la Convention et au secrétariat en 2005 et en 2006

2. Au paragraphe 2 de sa décision RC-2/7, la Conférence des Parties invite les organes directeurs du PNUE et de la FAO à continuer d'apporter leur soutien financier au fonctionnement de la Convention et de son secrétariat en 2006.

3. En 2005-2006, les contributions en nature du PNUE, sous la forme d'un soutien juridique et administratif, se sont élevées à environ 250 000 dollars par an (voir le tableau 1 de l'appendice I).

4. En 2005-2006, la FAO a maintenu sa contribution financière au secrétariat de la Convention de Rotterdam. Cette contribution, s'élevant à 360 000 dollars par an, visait à financer 25 % d'un poste D-1 (co-Secrétaire exécutif), un P-5, un P-3 et 25 % d'un poste d'agent des services généraux (comme indiqué au tableau 1 de l'appendice I). Les contributions en nature sont évaluées à 300 000 dollars par an et comprennent un soutien administratif et juridique ainsi qu'un appui technique des Bureaux régionaux.

5. En 2005, la FAO a versé une contribution ponctuelle de 520 000 dollars pour des activités d'assistance technique supplémentaires afin de soutenir la ratification et l'application de la Convention.

B. Etat des contributions

6. Au paragraphe 12 de sa décision RC-2/7, la Conférence des Parties a noté avec préoccupation qu'un certain nombre de Parties n'ont toujours pas versé leurs contributions au budget opérationnel pour 2005, qui étaient attendues au 1er janvier 2005 conformément au paragraphe 14 des règles de gestion financière. En juillet 2005, comme indiqué dans le rapport financier établi à l'intention de la deuxième réunion de la Conférence des Parties (UNEP/FAO/RC/COP.2.18, appendice II, tableau 1), les arriérés de contributions pour 2005 s'élevaient à 1 417 300 dollars. Au 31 mai 2006, les contributions reçues pour 2005 totalisaient 1 691 737 dollars, tandis que des arriérés de contributions de 340 171 dollars restaient impayés.

7. Le problème du retard des contributions, tant soit peu amélioré en 2005, s'est poursuivi en 2006. En mai 2006, les arriérés des contributions pour 2006 s'élevaient à 973 833 dollars (voir l'appendice II, tableau 1, du présent rapport) d'où il s'ensuivait que les arriérés de contributions pour 2005 et 2006 totalisaient 1 323 004 dollars. En outre, l'Italie n'a toujours pas versé sa contribution en tant que pays hôte pour 2005 et 2006, d'un montant de 1,2 million d'euros (environ 1 493 213 dollars). Un tableau actualisé de l'état des contributions sera distribué à la réunion en cours.

8. Le paragraphe 12 de la décision RC-2/7 invite la Secrétaire exécutive à présenter des propositions pour encourager le versement intégral des contributions en temps voulu, propositions que la Conférence des Parties examinera à sa troisième réunion. Il a été proposé, par exemple,

d'ajouter à la liste des contributions versées, actuellement affichée sur le site Internet de la Convention, la liste des contributions impayées, pour rappeler aux Parties concernées qu'elles doivent verser leurs contributions. La Secrétaire exécutive écrira aux correspondants officiels pour appeler leur attention sur la nécessité que les contributions dues soient réglées. La Conférence des Parties souhaitera peut-être envisager de prendre des mesures supplémentaires à l'encontre des Parties qui ont des arriérés de contributions.

II. Rapports financiers

A. Etat des dépenses et états financiers

9. On trouvera dans l'appendice I au présent rapport (tableaux 1 et 2), un état provisoire des dépenses encourues en 2005 pour le budget opérationnel du Fonds général d'affectation spéciale et pour le Fonds d'affectation spéciale de contributions volontaires à des fins déterminées.

10. Globalement, les dépenses au titre du Fonds général d'affectation spéciale ont été inférieures de 1 million de dollars environ par rapport aux dépenses prévues. La différence provient essentiellement de sommes non dépensées résultant des postes non pourvus au secrétariat (827 000 dollars, dont 587 000 dollars pour les postes d'administrateur et 240 000 dollars au titre de l'appui administratif). Des économies supplémentaires de 60 000 dollars ont pu être réalisées du fait que l'étude sur les mécanismes de financement que la Conférence des Parties a examinée à sa deuxième réunion a pu être achevée sans dépassement de crédits. Cependant, le coût réel de la première réunion du Comité d'étude des produits chimiques a dépassé le coût estimatif, la réunion s'étant déroulée sur neuf jours au lieu des cinq jours initialement prévus. Le temps supplémentaire a permis aux membres du nouveau Comité d'examiner les documents de travail ainsi que les orientations de politique générale élaborés dans le cadre de la procédure PIC provisoire.

11. Les dépenses au titre du Fonds d'affectation spéciale de contributions volontaires à des fins déterminées ont été inférieures d'environ 354 445 dollars au montant prévu. Une partie de cette différence (173 442 dollars) résulte du fait que les frais de voyage afférents à la deuxième de la Conférence des Parties ont été inférieurs aux estimations initiales, et aussi du fait qu'il n'y a pas eu de réunion de haut niveau. Les crédits alloués à l'assistance technique et à l'imprimerie ont été complétés par des fonds fournis par la l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Les travaux concernant le site Internet n'ont pu être entrepris faute de personnel.

B. Etat du Fonds général d'affectation spéciale pour le budget opérationnel

12. On trouvera dans l'appendice II au présent rapport (tableaux 1 et 2) un rapport sur les contributions au Fonds général d'affectation spéciale pour le budget opérationnel, au 31 mai 2006. Les tableaux font apparaître un déficit de contributions de 814 744 dollars pour 2005 et 1 566 200 dollars pour 2006. Un état actualisé des contributions sera distribué à la réunion en cours.

13. On trouvera également à l'appendice II (tableau 3) un rapport provisoire indiquant les dépenses effectives au 31 mai 2006, ainsi que les projections de dépenses jusqu'au 31 décembre 2006. Ce rapport provisoire est présenté sans préjudice des états financiers qui seront produits conformément à l'article 21 des règles de gestion financière.

C. Etat du Fonds d'affectation spéciale de contributions volontaires à des fins déterminées

14. On trouvera à l'appendice III (tableau 1) un rapport sur les contributions versées au Fonds d'affectation spéciale de contributions volontaires à des fins déterminées, au 31 mai 2006. Un état actualisé de l'état des contributions sera distribué pendant la réunion.

15. On trouvera également dans l'appendice III (tableau 2) un rapport provisoire faisant apparaître les dépenses au 31 mai 2006, ainsi que les projections de dépenses d'ici le 31 décembre 2006.

16. Ce rapport provisoire est présenté sans préjudice des états financiers qui seront produits comme suite à l'article 21 des règles de gestion financière.

III. Effectifs du secrétariat

17. La Conférence des Parties à la Convention de Stockholm a convenu, à sa première réunion, en adoptant sa décision SC-1/4, de cofinancer en 2006 le poste de chef conjoint des secrétariats de la Convention de Stockholm et de la Convention de Rotterdam au niveau D-1 au sein de la partie PNUE du secrétariat. Au 31 mai 2006, Mme Monique Barbut, Directrice de la Division Technologie, Industrie et Economie (DTIE) du PNUE était chargée du secrétariat à Genève, vu que le poste de Secrétaire exécutif, affiché en septembre 2005, n'avait toujours pas été pourvu.

18. On trouvera dans l'appendice IV au présent rapport un tableau montrant les effectifs du secrétariat au 31 mai 2006. L'une des conséquences du déficit substantiel des contributions au Fonds général d'affectation spéciale a été de nouveaux retards dans le recrutement aux postes inscrits au tableau des effectifs approuvé au paragraphe 9 de la décision RC-2/7.

19. Au 30 mai 2006, le processus de sélection d'un candidat au poste P-5 au sein du PNUE, annoncé pour la première fois en août 2005, n'avait toujours pas été mené à bien. Un poste P-3 au PNUE a été annoncé en février 2006; le recrutement pour ce poste est en cours. L'autre poste P-3 vacant au PNUE n'a toujours pas été annoncé. Le poste P-4 à la FAO a été de nouveau annoncé en juillet 2005, mais le processus de sélection n'a toujours pas abouti. Des démarches ont été entreprises pour pourvoir les autres postes P-4 et P-3 à la FAO.

20. Les fonctions de spécialiste des questions financières P-4 financées à l'aide des dépenses d'appui au programme en 2006 sont actuellement exercées par le spécialiste des questions financières du Service Substances chimiques de la DTIE, au niveau P-3, à titre provisoire. Au 31 mai 2006, le poste P-4 n'avait toujours pas été pourvu.

Appendice 1

**Tableau 1 : Etat des dépenses au titre du budget opérationnel pour 2005
(en dollars)**

	2005	Dépenses au 31 décembre 2005
Fonctionnement de la Conférence des Parties		
<i>Deuxième réunion de la Conférence des Parties</i>		
Services de conférence	435 536	415 846
Total partiel	435 536	415 846
<i>Première réunion du Comité d'étude des produits chimiques</i>		
Services de conférence	110 372	122 310
Frais de voyage des experts	85 630	113 769
Total partiel	196 002	236 079
<i>Comité d'application</i>		
Réunion du groupe de travail ad hoc	20 000	0
Services de conférence	0	20 000
Frais de voyage des experts	0	0
Total partiel	20 000	20 000
Etude du mécanisme de financement	100 000	38 000
Automatisation des bureaux et bases de données		
Logiciels et matériel informatiques	75 000	45 903
Consultants et sous-traitance	20 000	0
Total partiel	95 000	45 903
Dépenses de secrétariat courantes		
Administrateurs *	1 462 800	875 898
Consultants	25 000	28 045
Appui administratif *	475 125	235 034
Frais de voyage en mission	100 000	69 436
Matériel et locaux	40 000	18 253
Divers	47 000	60 645
Total partiel	2 149 925	1 287 311
Total activités	2 996 463	2 043 140
Frais généraux d'administration (13 %)	389 540	265 608
Total partiel	3 386 003	2 308 748
Activités et frais généraux d'administration	3 386 003	2 308 748

* Non compris la contribution du Fonds pour l'environnement du PNUE (voir le par. 3).

* Non compris la contribution de la FAO au titre de son programme ordinaire (voir le par. 4).

Table au 2 : Etat des dépenses afférentes aux activités au titre du Fonds d'affectation spéciale de contributions volontaires à des fins déterminées (en dollars)

		2005	Dépenses
Frais de voyage des participants			
	Frais de voyage des participants à la Conférence des Parties	352 039	178 597
Total partiel, activités		352 039	178 597
Frais généraux d'administration (13 %)		45 765	23 218
Total		397 804	201 815
Facilitation de l'application et de la ratification			
	Assistance technique	255 000	133 659
	Imprimerie	43 000	34 106
	Site Internet	10 000	0
Total partiel, activités		308 000	167 765
Frais généraux d'administration (13 %)		40 040	21 809
Total		348 040	189 574
Total général, activités au titre du Fonds d'affectation spéciale de contributions volontaires à des fins déterminées		745 844	391 389

Appendice II

Fonds général d'affectation spéciale pour le budget opérationnel

Tableau 1 - Contributions au Fonds général d'affectation spéciale pour 2005 et 2006 (au 31 mai 2006)

Budget opérationnel pour 2006 (en dollars)

	<i>Etat membre</i>	Barème des quotes-quarts avec plafond de 22 % et seuil de 0,01%	Contributions non acquittées pour 2005	Contributions annoncées pour 2006^y	Reçues		Contributions annoncées pour 2005 et 2006 mais non versées
					Contributions reçues en 2006 pour l'année antérieure	Contributions reçues en 2006 pour 2006	
		<i>Pourcentage</i>			<i>Etat membre</i>	<i>Pourcentage</i>	
1	Afrique du Sud	0,399	10 115	8 556		18 671	0
2	Allemagne	11,843	0	253 815		253 815	0
3	Arabie saoudite	0,975	24 699	20 892			45 591
4	Argentine	1,307	33 116	28 013			61 129
5	Arménie	0,010	0	216			216
6	Australie	2,177	0	46 649		46 649	0
7	Autriche	1,174	0	25 170		25 170	0
8	Belgique	1,462	0	31 324		32 838	-1 514
9	Belize	0,010	93	225	93	210	15
10	Bénin	0,010	222	216			438
11	Bolivie	0,012	312	263			575
12	Brésil	2,082	52 757	44 628			97 385
13	Bulgarie	0,023	0	498		498	0
14	Burkina Faso	0,010	222	216			438
15	Burundi	0,010	222	216			438
16	Cameroun	0,011	277	235			512
17	Canada	3,846	47 994	82 428			130 422
18	Chili	0,305	5 150	6 850			12 000
19	Chine	2,807	35 558	63 066			98 624
20	Chypre	0,053	1 013	1 198	1 013		1 198
21	Communauté européenne	2,500	-718	53 898			5 392
22	Congo, Rép. dém.	0,010	111	216			327
23	Côte d'Ivoire	0,014	346	293			639
24	Danemark	0,982	0	21 039			21 039
25	Djibouti	0,010	185	225			410
26	El Salvador	0,030	762	645			1 407
27	Emirats arabes unis	0,321	8 141	6 886			15 027
28	Equateur	0,026	0	557			557
29	Erythrée	0,010	111	225			336
30	Espagne	3,445	87 294	73 842			161 136
31	Ethiopie	0,010	0	216			216
32	Finlande	0,729	0	15 618		15 290	328
33	France	8,244	0	176 693		176 693	0

		Barème des quotes-quarts avec plafond de 22 % et seuil de 0,01%	Contributions non acquittées pour 2005	Contributions annoncées pour 2006 ^y	Reçues		Contributions annoncées pour 2005 et 2006 mais non versées
					Contributions reçues en 2006 pour l'année antérieure	Contributions reçues en 2006 pour 2006	
34	Gabon	0,012	312	263			575
35	Gambie	0,010	222	216			438
36	Ghana	0,010	222	216			438
37	Grèce	0,725	18 359	15 530	18 359		15 530
38	Guinée	0,010	222	216			438
39	Guinée équatoriale	0,010	222	216			438
40	Hongrie	0,172	0	3 693			3 693
41	Iles Cook	0,010	222	216			438
42	Iles Marshall	0,010	222	216			438
43	Inde	0,576	0	12 933			12 933
44	Iran (République islamique d')	0,215	5 439	4 601			10 040
45	Irlande	0,479	0	10 752			10 752
46	Italie	6,679	169 218	143 142	169 218	150 061	-6 919
47	Jamahiriya arabe libyenne	0,180	4 573	3 868			8 441
48	Jamaïque	0,011	0	235		215	20
49	Japon	22,000	0	474 298		97 808	376 490
50	Jordanie	0,015	0	322			322
51	Kenya	0,012	182	276	182	359	-83
52	Kirghizistan	0,010	222	216			438
53	Lettonie	0,021	520	440	520	440	0
54	Liberia	0,010	222	216			438
55	Liechtenstein	0,010	222	216		216	222
56	Lituanie	0,033	0	703		682	21
57	Luxembourg	0,105	2 667	2 256	2 667	2 256	0
58	Madagascar	0,010	0	216		187	29
59	Malaisie	0,278	0	5 948		7 017	-1 069
60	Mali	0,010	222	216			438
61	Maurice	0,015	0	338		32	306
62	Mauritanie	0,010	0	225			225
63	Mexique	2,574	21 743	57 843			79 586
64	Moldova	0,010	148	225			373
65	Mongolie	0,010	222	216			438
66	Namibie	0,010	0	225			225
67	Nigéria	0,057	1 455	1 231			2 686
68	Norvège	0,928	0	19 896			19 896
69	Nouvelle-Zélande	0,302	0	6 476		6 476	0
70	Oman	0,096	2 425	2 051	2 425	2 051	0
71	Pakistan	0,075	318	1 690		1 690	318
72	Panama	0,026	658	557			1 215
73	Paraguay	0,016	416	352			768
74	Pays-Bas	2,311	0	49 521		49 513	8
75	Pérou	0,126	0	2 826			2 826

		Barème des quotes-quarts avec plafond de 22 % et seuil de 0,01%	Contributions non acquittées pour 2005	Contributions annoncées pour 2006 ^{1/}	Reçues		Contributions annoncées pour 2005 et 2006 mais non versées
					Contributions reçues en 2006 pour l'année antérieure	Contributions reçues en 2006 pour 2006	
76	Pologne	0,630	0	14 161			14 161
77	Portugal	0,643	0	14 438			14 438
78	Qatar	0,088	1 663	1 966			3 629
79	République-Unie de Tanzanie	0,010	222	216			438
80	République arabe syrienne	0,052	0	1 113			1 113
81	République de Corée	2,456	62 214	52 627	62 214	52 627	0
82	République populaire démocratique du Congo	0,014	346	293			639
83	République tchèque	0,250	0	5 363		5 363	0
84	Roumanie	0,082	0	1 758			1 758
85	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	8,377	0	179 535		179 535	0
86	Rwanda	0,010	222	216	63	222	153
87	Samoa	0,010	0	216			216
88	Sénégal	0,010	222	216			438
89	Singapour	0,530	0	11 919		11 919	0
90	Slovénie	0,112	0	2 403		2 403	0
91	Soudan	0,011	162	246			408
92	Suède	1,364	0	29 243			29 243
93	Suisse	1,637	0	35 074		35 049	25
94	Suriname	0,010	222	216			438
95	Tchad	0,010	222	216			438
96	Thaïlande	0,286	0	6 124		6 124	0
97	Togo	0,010	222	216			438
98	Ukraine	0,053	1 351	1 143			2 494
99	Uruguay	0,066	1 663	1 406			3 069
100	Venezuela	0,234	2 468	5 253			7 721
		100	605 925	2 155 912	256 754	1 182 079	1 323 004

^{1/} Source : Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies, cinquante-huitième session, résolution 58/1 B adoptée au titre du point 124 de l'ordre du jour.

Tableau 2 : Résumé des recettes reçues au 31 mai 2006 (budget opérationnel) (en dollars)

	2005	2006	
Budget approuvé pour 2005-2006	3 542 159	3 710 224	
Contributions du pays hôte	(1 444 043)	(1 463 415)	(contribution de 1,2 million d'euros)
Total à couvrir par les contributions mises en recouvrement	2 098 116	2 246 809	(moins les recettes provenant des nouvelles Parties au prorata pour 2005)
Total, recette			
Solde du Fonds d'affectation spéciale PP reporté	0	236 996	
Contributions mises en recouvrement reçues	1 691 737	1 182 079	
Contributions pour année antérieure	256 754	0	
Intérêt perçu	10 660	0	
Contributions du Gouvernement hôte Suisse	768 264	724 949	
Contributions du Gouvernement hôte Italie	€600,000	0	0
Total	2 727 415	2 144 024	
Solde	(814 744)	(1 566 200)	

**Tableau 3 – Dépenses effectives et dépenses prévues au titre du budget opérationnel pour 2006
(en dollars)**

	Budget approuvé pour 2006	Dépenses effectives au 31 mai 2006	Dépenses prévues jusque fin 2006	Montant total des dépenses effectives et des dépenses prévues
Fonctionnement de la Conférence des Parties				
<i>Troisième réunion de la Conférence des Parties</i>				
Services de conférence	600 000	572 868	0	572 868
Frais de voyage des experts participant à la réunion sur le non-respect durant la troisième réunion de la Conférence des Parties	278 000	0	278 000	278 000
Total partiel	878 000	572 868	278 000	850 868
<i>Deuxième réunion du Comité d'étude des produits chimiques</i>				
Services de conférence	105 000	130 271	0	130 271
Frais de voyage des experts	72 000	70 821	0	70 821
Total partiel	177 000	201 092	0	201 092
Automatisation des bureaux et bases de données				
Logiciels et matériel informatiques	66 000	12 679	53 321	66 000
Consultants et sous-traitance	29 000	0	29 000	29 000
Total partiel	95 000	12 679	82 321	95 000
Dépenses de secrétariat courantes				
Administrateurs ^{a/}	1 536 786	267 914	502 390	770 304
Consultants	25 000	23 511	0	23 511
Appui administratif ^{a/}	384 598	120 894	169 252	290 146
Frais de voyage en mission	100 000	47 690	52 310	100 000
Matériel et locaux	40 000	0	40 000	40 000
Divers	47 000	25 043	21 957	47 000
Total partiel	2 133 384	485 052	785 908	1 270 960
Total, activités	3 283 384	1 271 691	1 146 229	2 417 920
Frais généraux d'administration (13%)	426 840	165 320	149 010	314 330
Total partiel Activités et frais généraux d'administration	3 710 224	1 437 011	1 295 239	2 732 250

^{a/} Non compris la contribution du Fonds pour l'environnement du PNUE (voir par. 3)

^{a/} Non compris la contribution de la FAO au titre de son programme ordinaire (voir par. 4).

Appendice III

Fonds d'affectation spéciale de contributions volontaires à des fins déterminées pour le budget opérationnel

Tableau 1 - Contributions et annonces de contribution au Fonds d'affectation spéciale de contributions volontaires à des fins déterminées pour les années 2005 et 2006 (au 31 mai 2006)

	Contributions annoncées	Contributions versées	Arriérés de contributions	
Solde du Fonds d'affectation spéciale PP reporté en 2005		929 817		500 000 dollars affecté par la Suisse à des projets à déterminer
Solde du Fonds d'affectation spéciale PP reporté en 2006		425 004		
Transfert supplémentaire approuvé conformément à la décision 2/7 prise par la Conférence des Parties à sa deuxième réunion		242 065		
Communauté européenne	50 000 €	47 788		Projets d'assistance technique
Allemagne	18 109 \$	18 109	0	Projets d'assistance technique
Pays-Bas	188 035 \$	188 035	0	Groupe de travail ad hoc sur le respect (CdP3)
Pays-Bas	100 000 \$		100 000	50 % pour l'assistance technique
Norvège	23 187 \$	23 187	0	Frais de voyage des participants des pays les moins avancés
Suède (150 000 couronnes suédoises)	20 026 \$	20 026		Frais de voyage des participants des pays les moins avancés
Suisse	100 000 \$	99 975		Appui aux réunions régionales et sous-régionales
Suisse	90 000 \$	89 975		Activités d'assistance technique
Etats-Unis	500 000 \$	500 000	0	Aucune mention particulière (sauf pour certains pays)
Etats-Unis	300 000 \$	0	300 000	
Total		2 583 981	400 000	

Tableau 2: - Dépenses effectives et dépenses prévues pour les activités au titre du Fonds d'affectation spéciale de contributions volontaires à des fins déterminées (en dollars)

	2006	Dépenses effectives au 31 mai 2006	Dépenses prévues fin 2006	Montant total des dépenses effectives et des dépenses prévues
Frais de voyage des participants				
Frais de voyage des participants à la Conférence des Parties	500 000	16 499	483 500	499 999
Total partiel, activités	500 000	16 499	483 500	499 999
Frais généraux d'administration (13 %)	65 000	2 145	62 855	65 000
Total	565 000	18 644	546 355	564 999
Facilitation de l'application et de la ratification				
Assistance technique	565 255	249 797	315 458	565 255
Imprimerie	45 150	12 821	32 329	45 150
Site Internet	10 500	0	10 500	10 500
Total partiel, activités	620 905	262 618	358 287	620 905
Frais généraux d'administration (13 %)	80 718	34 140	46 577	80 718
Total	701 623	296 758	404 864	701 623
Total général, Fonds d'affectation spéciale de contributions volontaires à des fins déterminées	1 266 623	315 402	951 219	1 266 622

Appendice IV

Effectifs

Tableau 1 : Effectifs au 31 mai 2006

		2006	FAO	PNUE	Total
Catégorie de personnel et classe		Effectifs approuvés	Effectifs réels	Effectifs réels	Effectifs réels
A.	Catégorie des administrateurs				
	D-1	0,5	0,25 ^{3/}	0,25	0,50
	P-5	2,0	1 ^{3/}	0 ^{2/}	1,0
	P-4 ^{1/}	4,0	0 ^{2/}	1,0	1,0
	P-3	5,0	2 ^{3/}	1,0 ^{2/}	3,0
	P-2	2,0	1,0	1,0	2,0
	Total partiel	13,5	4,25	3,25	7,5
B.	Catégorie des services généraux	5,30	2,25 ^{3/}	2,50	4,75
	TOTAL (A + B)	18,8	6,5	5,8	12,3

^{1/} Un poste d'administrateur sera financé à l'aide des dépenses d'appui au programme. En 2006, les fonctions attachées à ce poste ont été remplies provisoirement par le Spécialiste des questions financières du Service Substances chimiques du PNUE, à la classe P-3. Au 31 mai 2006, le poste P-4 n'était toujours pas pourvu.

^{2/} En cours de recrutement.

^{3/} Contribution de la FAO : 25 % d'un poste D-1, un P-5, un P-3 et 25 % d'un poste agent des services généraux.